

COMMUNE de SAINT QUENTIN-SUR-NOHAIN

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 MARS 2025

Présents : CHOLLET Robert, GUYONNET Michel, SEIGNE Jean-Guy, ARRIVault Françoise, GILBERT Patricia, SAMSON Mickaël, DUFOSET Josette, VARANGOT Jean-Marc, BERT Anne-Marie, PRINCE Steven, CHOLLET François

Secrétaire de séance : ARRIVault Françoise

-0-0-0-0-0-0-

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil
- CLECT Mobilité de la communauté de communes Cœur de Loire
- Délibérations et procès-verbal de la communauté de communes Cœur de Loire
- Travaux (devis bancs et bacs, devis cimetière)
- Présentation et vote du Compte Financier Unique 2024
- Affectation du résultat
- Subventions 2025
- Questions et informations diverses

-0-0-0-0-0-0-

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du précédent conseil.

CLECT Mobilité Communauté de communes Cœurs de Loire

Délibération n°01-2025

Le conseil approuve la CLECT Mobilité de la communauté de communes Cœur de Loire

DELIBERATIONS ET PV Communauté de communes Cœur de Loire

L'ensemble du conseil en a pris connaissance.

TRAVAUX

Délibération n°05-2025

Délibération n°06-2025

Pour les travaux du cimetière :

- L'entreprise Bailly Espace Verts a été retenue pour l'engazonnement des allées pour un montant de 8 436.00 € TTC.
- Un deuxième ossuaire sera créé par les établissements GAUBIER pour un montant de 2 550.00 € TTC

En ce qui concerne le devis pour les bancs et les bacs de la société Traidib, le conseil décide de reporter le vote afin d'éclaircir certains points dans le devis.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Délibération n°02-2025

Après avoir pris connaissance du Compte Financier Unique 2024, le conseil le vote à l'unanimité

Le conseil vote à l'unanimité l'affectation du résultat.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		67 341,61 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		122 769,18 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)		190 110,79 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		88 327,85 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		-92 799,02 €
Besoin de financement F	=D+E	-4 471,17 €
AFFECTATION = C	=G+H	190 110,79 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		4 471,17 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		185 639,62 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0,00 €

Le conseil vote à l'unanimité la reconduite des subventions pour l'année 2025 sauf pour « the santiags dance on the floor » où deux conseillers s'abstiennent pour conflit d'intérêt.

INFORMATIONS DIVERSES

Le devis d'ARNIA est retenu pour le délégué à la protection des données **(Délibération n°03-2025)**

Une enfant de la commune de Saint-Quentin-sur-Nohain est scolarisée à l'école maternelle de Saint-Martin-sur-Nohain, une participation de 650.00€TTC nous est demandée. Le conseil accepte la demande de la commune de Saint-Martin-sur-Nohain. **(Délibération n°04-2025).**